DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

ARRONDISSEMENT
TOURS

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 2 avril 2019

Le deux avril 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 28 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

Etaient présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. François PILLOT, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Daniel PERRIN, M. Maurice PELLAN, M. Alain BASTIE, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Jean-Pierre GUIGNARD, M. Jacques MOTARD, M. Jean-Pierre GILET, M. Stéphane MARCHAIS.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 26
Nbre de suffrages exprimés : 26

DEL 02042019-05 : VOTE DU BUDGET 2019

Le Président présente au Comité syndical le projet de budget de l'exercice 2019, lequel a été envoyé aux délégués avec la convocation, fidèle au rapport sur les orientations budgétaires adressé aux délégués.

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRE, un rapport sur le projet de budget 2019 a été joint aux délégués et aux communes membres.

Par ailleurs, il est précisé que le budget a été adressé aux communes membres et qu'il est mis à la disposition du public.

Le Président expose que le projet de budget 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 469 500.00 €
- Section d'investissement : 214 000.00 € (en tenant compte des restes à réaliser 2018)

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. PERRIN) :

- **APPROUVE** le budget qui vient de lui être présenté au titre de l'exercice 2019,
- **RAPPELLE** que celui-ci est voté par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau de l'opération pour la section d'investissement.

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
10 AVR. 2019
COURRIER

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 8 avril 2019

ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Pour extrait certifié conforme,

Sébastien MARAIS, Président

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 8/04/19
Publié ou notifié le 8/04/19

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)